



Février 2014

Votations fédérales du 9 février

Les citoyens helvétiques sont appelés aux urnes le week-end du 9 février. Trois objets sont soumis au vote, à savoir l'arrêté fédéral relatif au financement et à l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire, l'initiative contre la prise en charge des coûts de l'interruption de grossesse par l'assurance maladie de base ainsi que l'initiative visant à stopper l'immigration de masse. Corollaire de notre système de démocratie directe, ce droit à se prononcer sur des objets variés est un privilège dont bénéficient les citoyens de notre pays et qu'il convient d'exercer en votant, soit par correspondance soit directement à l'urne !

Ouverture du bureau de vote : samedi de 18h00 à 19h00 et dimanche de 11h00 à 12h00.

Impôt sur les chiens

La taxe pour les chiens reste inchangée cette année encore. Le montant de CHF 150.00 doit être versé au bureau communal avant le 31 mars par les propriétaires. Ils doivent en outre présenter le carnet de vaccination de l'animal et l'attestation d'assurance RC couvrant les dommages qu'il pourrait causer.

Pour un nouveau chien, lors d'un changement de propriétaire ou en cas de décès de l'animal, il est impératif d'aviser la commune (également possible via le guichet virtuel sur www.veyras.ch) ainsi que la base de données Anis (renseignements au numéro 031/371 35 90, www.anis.ch ou denise.delley@anis.ch).

Plus d'informations sur notre site Internet sous « Pilier public », « Avis aux propriétaires ».

Agenda

Votations fédérales

9 février 2014

Concert la Concordia

16 février 2014

Loto du Tennis-Club

21 février 2014

Concert : duo accordéon et percussions, Thierry & Gaëtan

22 mars 2014

Loto de la SDV

28 mars 2014

Fête du village

14 juin 2014

Tohu-Bohu Festival

5 et 6 septembre 2014

Marche des Cépages

13 septembre 2014

Impressum

Tirage 800 exemplaires
Prochaine parution 5.03.2014
Délai de rédaction 19.02.2014

Fête du village 2014

La prochaine fête du village aura lieu le samedi 14 juin 2014 au cœur du vieux village de Veyras.

La journée débutera par une grande balade gourmande à travers le village (dans le même esprit que celle organisée en 2011 par la SDV et le Ski-Club). L'objectif consiste à faire découvrir les recoins moins connus de Veyras tout en s'arrêtant à différents stands pour déguster des mets.

Dès la fin d'après-midi, la fête du village prendra ses quartiers dans le vieux village. Divers stands et animations sont prévus tout au long de la soirée, dont un marché artisanal, une exposition photo, des concerts et la retransmission de matchs de la Coupe du monde de foot. Des activités pour les plus jeunes sont également planifiées.

Réservez d'ores et déjà cette date!



La commission animation est à la recherche de personnes motivées à donner un coup de main durant la manifestation.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous adresser à l'administration communale de Veyras.

Nos élus cantonaux

Depuis mars dernier, 4 Veyrassois sont membres du Grand Conseil. Il s'agit de Laurène Donati, Sonia Z'Graggen, Alain de Preux et Stéphane Ganzer. Issus de trois partis différents, ces quatre élus œuvrent avec dynamisme tant en commission que lors des débats parlementaires.

Lors du vote du budget 2014, la députée-suppléante Laurène Donati s'est battue avec succès contre le projet de coupe dans les montants alloués aux bourses d'étude pour les étudiants. De par sa présidence de la Délégation aux Affaires Extérieures, Alain de Preux est également Président du Bureau interparlementaire de coordination qui est chargé des conventions intercantionales. Il œuvre également dans la Commission Economie-Energie qui devra notamment se pencher sur l'épineux dossier des retours de concessions hydrauliques. Quant à Sonia Z'Graggen et Stéphane Ganzer c'est au sein de la commission de Gestion qu'ils concentrent leurs travaux. Saisie récemment de plusieurs dossiers d'actualité brûlants, cette commission de haute surveillance assure le contrôle de l'action de l'administration et du gouvernement. Stéphane Ganzer préside également depuis quelques mois la commission cantonale de la jeunesse.

Dépôt des déchets

Nous vous rappelons que les déchets spéciaux et encombrants doivent impérativement être amenés à la déchetterie Cloux Roussier à l'est de Sierre ou, dans certains cas, à l'UTO à Uvrier.

Sur le territoire de Veyras, nous collectons uniquement les ordures ménagères, le papier, les cartons, les bouteilles et autres récipients en verre, en alu ou en PET ainsi que les textiles (uniquement aux Fontanettes).

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur notre site Internet sous « Publications », « Informations aux citoyens ».



Les photos ci-dessus ont été prises en décembre 2013 et montrent l'exemple à ne pas suivre. Déposer des matériaux de construction ou électriques dans les moloks du village est strictement interdit.



Chômage saisonnier : travaux d'entretien

Comme toutes les années à cette saison, l'équipe des travaux publics de Veyras voit ses effectifs renforcés par du personnel saisonnier, actuellement au chômage. Cet hiver 5 personnes prêtent main-forte pour l'exécution de différentes tâches. Les travaux planifiés sont notamment les suivants :

- Entretien et remise en état du bisse du château de Muzot. Tout le galandage va être refait et les vieux rondins seront remplacés par des magnifiques planches en mélèze.
- Une barrière en bois a été installée le long de l'étang sis au terrain des Crêtes.
- La place de jeu du même terrain des Crêtes bénéficiera d'une remise en état complète et les locaux subiront un rafraîchissement intérieur et extérieur.

Cette collaboration se poursuit jusqu'à la fin avril.

Crèche-UAPE La Ruche

Nous vous informons d'un changement d'horaire suite aux renseignements donnés lors du dernier Veyras'Actuel de janvier 2014.

La fermeture de la structure en été est prévue du 28.07.2014 au 15.08.2014.

Toutes les informations sont sur notre site Internet, sous l'onglet « Crèche-UAPE ».

Remerciements au sacristain

Jean-Claude Perren a œuvré au sein de l'Eglise de Veyras en qualité de sacristain depuis 2005, en duo avec Francis Rey. Fin 2013, il est arrivé au terme de son mandat après neuf années de dévouement.

La communauté paroissiale le remercie infiniment pour son engagement de tous les instants.

